

« Dialogue à deux voix pour le **financement de l'exploitation familiale rurale** » (Burkina, Mali, Niger, Sénégal)

Ouagadougou, 27 – 31 janvier 2003

Atelier de réflexion organisé par SOS Faim Luxembourg en partenariat avec Inter-Réseaux (France), la Sidi (France) et Prodia (Burkina) ; et avec l'appui du ministère des Affaires étrangères luxembourgeois.

Déclaration finale



Objectifs et Déroulement

Il est admis aujourd'hui que l'offre de financement en milieu rural est très en deçà des besoins, tant en investissement qu'en crédit. Cette offre limitée est assurée par des banques

agricoles et une diversité d'Institutions de microFinance (IMF). Par ailleurs, les producteurs ruraux sont aujourd'hui représentés par des organisations diverses, maintenant structurées tant au niveau national que sous-régional. L'objectif de l'atelier était de créer des conditions de dialogue entre ces acteurs

(OP, IMF et banques agricoles), de façon à identifier ensemble les propositions qui permettent d'améliorer l'accès au financement de l'exploitation familiale. Certaines initiatives montrent qu'il est possible d'innover en termes de produits et de services financiers, mais elles restent peu nombreuses et mal encou- ➤

➤ ragées. Pour les participants à l'atelier, des politiques appropriées de soutien à l'agriculture et au développement rural peuvent valoriser le potentiel de la plupart des exploitations familiales.

Durant cinq jours, cet atelier a rassemblé cinquante représentants du Niger, du Burkina, du Mali, du Sénégal ainsi que du Bénin, de la Belgique, du Luxembourg et de la France. Trois principales familles d'acteurs étaient présentes : les OP, les IMF et les banques agricoles.

Dans un premier temps, après avoir fait l'analyse de la pauvreté rurale au Burkina, Mali, Niger et Sénégal, et après en avoir identifié les causes, et en avoir identifié les causes, les participants se sont exprimés sur leurs contraintes respectives qui limitent le financement de l'exploitation familiale. À partir d'une étude de cas centrée sur l'histoire d'une famille paysanne du Burkina, le groupe a défini les principaux facteurs de succès de l'exploitation familiale : l'adaptabilité, la cohésion sociale et la sécurisation des revenus par la diversification des activités.

L'étude de cas d'une organisation paysanne sénégalaise qui a créé elle-même un instrument financier (une mutuelle de solidarité) a permis d'engager la réflexion sur les complémentarités techniques et financières possibles entre OP, IMF, banques agricoles et partenaires du développement.

L'élevage transhumant constitue une part importante de l'activité rurale de ces pays, mais il ne bénéficie d'aucun financement. Les témoignages d'éleveurs nigériens et d'une organisation d'éleveurs panafricaine ont pourtant démontré leurs capacités d'initiative dans le financement de leur activité.

À partir de la diversité des expériences partagées, les participants ont dégagé l'éventail possible des produits et services financiers les mieux adaptés aux exploitations familiales (crédit d'investissement, bonification sur les taux d'intérêt, crédit sur mesure pour la famille, assurance santé...).

Après une analyse des principaux acteurs et de leurs fonctions dans les filières de cultures de rente et vivrières, les producteurs maliens ont exposé leur implication dans la produc-

tion de semences de la filière céréalière, considérée par tous comme très importante.

Le groupe a ensuite examiné les conditions nécessaires pour amener le financement au village, ainsi que les synergies possibles entre tous les acteurs concernés.

Pour finir, regroupés par pays, les participants ont formulé ensemble des propositions d'axes de politiques nationales plus favorables au développement agricole et rural, tout en précisant ce qu'ils attendaient des États concernés.

Résultats et propositions

Changer la vie des ruraux avec l'exploitation familiale

La ruralité : un monde de pauvreté croissante

Les ruraux sont dans un état de pauvreté extrême. Les contraintes qui pèsent sur l'exploitation familiale l'empêchent de poursuivre un développement harmonieux.

Quant au foncier, la ville « mange » les terres cultivables. Généralement, il y a une absence de code rural. Quand il existe, il est soit méconnu, soit contesté, notamment par les éleveurs. La législation n'est pas applicable. L'écosystème se dégrade et les rendements sont diminués. La baisse de la productivité est une cause première de l'exode rural. Généralement, la terre appartient à l'État, et, en l'absence de reconnaissance juridique du droit à la propriété, l'exploitation familiale ne peut pas investir dans le long terme.

Les infrastructures rurales du Burkina, du Mali, du Niger et du Sénégal sont déficientes : même en cas de bonne récolte, l'écoulement de la production pose problème. Les capacités de stockage sont insuffisantes, et faute de pouvoir développer les périmètres irrigués, la grande majorité des paysans est soumise aux aléas de l'agriculture pluviale.

Les conditions pour accéder aux financements sont trop lourdes pour les ruraux : les taux d'intérêt sont élevés, les procédures décourageantes. Par ailleurs, l'exploitation familiale n'a pas de cadre juridique, et, par conséquent, ne peut emprunter en tant que personne morale. Accéder au crédit est devenu un luxe malgré le développement de la microfinance, dont le cadre légal, comme celui des banques, ne facilite pas le financement de l'exploitation familiale.

Le mode d'organisation des marchés mondiaux pèse sur la stabilité et la sécurité des marchés, et par conséquent sur la sécurité des exploitations familiales. Les paysans du Sahel travaillent sur une poignée d'hectares, avec la « daba » ou la « hilaire » (outils de fabrication artisanale, le premier à manche court, le second à long manche), sans subventions et aux coûts du marché. Ils sont en concurrence avec des entreprises agricoles occidentales de plusieurs centaines d'hectares, hautement équipées grâce à des subventions et des crédits bonifiés. Dans ce contexte, on impose aux paysans de vendre en deçà de leurs prix de revient, et l'on exige des pays du Sahel qu'ils continuent de garder leurs frontières ouvertes. En définitive, la souveraineté alimentaire des pays du Sahel est gravement menacée.

Tout individu a droit à la vie, une vie dans la dignité et la sécurité. Or, les éléments fondamentaux qui y contribueraient sont cruellement défaut ou, dans le meilleur des cas, sont insuffisants. L'accès des ruraux aux soins élémentaires de santé est difficile. L'accès au savoir n'est possible que dans certaines localités, et l'analphabétisme touche 60 % des populations rurales. La production et les revenus sont précaires.

Le désengagement de l'État dans ces secteurs est un facteur aggravant.

Les États et les bailleurs de fonds se targuent de mettre en œuvre des projets de développement rural. Mais ces projets ont une vie éphémère, et sont, par ailleurs, étrangers au village car ils sont conçus sans consultation des villageois concernés. La plupart des fonds alloués ne parviennent jamais au village ou à l'exploitation familiale. Tous ces projets manquent

d'accessibilité et de la plus élémentaire la clarté en raison de leurs procédures compliquées.

Les privatisations des entreprises agroalimentaires sont précipitées. Elles se font sans concertation avec les ruraux et provoquent souvent de gros dégâts.

Toutes ces contraintes pèsent sur les paysans. N'ayant pas d'autres ressources, ils ont essayé de trouver des solutions internes qui ont entraîné l'appauvrissement croissant des sols. Ils ont dû surexploiter la terre et les forêts, créant malgré eux un grave problème d'environnement. L'exode rural est apparu comme une autre solution possible, mais il se traduit par la surpopulation des villes et la réduction de la force de travail agricole. D'ailleurs, les politiques en vigueur favorisent le monde urbain au détriment du rural.

En dépit de tout cela, nous affirmons que l'exploitation familiale, qui est le cœur de l'activité économique rurale, a montré dans bien des cas sa viabilité et sa capacité à s'adapter à son environnement. La diversification de ses activités est depuis longtemps le facteur central de sa sécurisation. Les exploitations familiales subissent néanmoins des périodes de soudure (période de pénurie alimentaire qui précède la nouvelle récolte) qui ne cessent de s'allonger.

Si les contraintes mentionnées ci-dessus étaient levées, l'agriculture et l'élevage, qui représentent aujourd'hui plus de 30 % du PIB et plus des deux tiers des emplois de nos pays, pourraient enfin jouer le rôle moteur qu'on leur assigne, à condition qu'une vraie volonté politique soit mise en œuvre.

Les organisations paysannes, les IMF et les banques agricoles s'engagent ensemble

Dans les quatre pays de la sous-région, les organisations paysannes (OP), les IMF et les banques agricoles sont conscientes que leur action conjointe est souhaitable et profitable au plus court terme.

Les participants sénégalais à l'atelier souhaitent proposer à leurs institutions d'initier un partenariat entre leurs IMF, banques, organisations non gouvernementales (ONG) et OP

sur la base de leurs compétences distinctives. Chacune apportera ce qu'elle sait faire le mieux. Ils veulent rationaliser leurs actions et mettre des moyens à la disposition de l'exploitation familiale pour en sécuriser les activités. Ils mettront en place un comité local d'initiative regroupant les différents acteurs, pour définir et mettre en œuvre une stratégie en faveur des exploitations familiales.

Les participants maliens se mobiliseront pour obtenir la réduction des taux d'intérêt par la suppression de la taxe sur les affaires financières, l'exonération d'impôt sur le matériel agricole, et l'obtention de ressources à plus long terme qui permettront de mieux adapter aussi bien leurs produits financiers que la sécurisation foncière des paysans.

Au Niger, les crédits de campagne sont insuffisants et trop chers et/ou les crédits à moyen et long terme sont inexistantes pour les ruraux. Aussi les participants de l'atelier souhaiteraient-ils la création d'une banque de développement agricole et seraient-ils prêts à participer au processus de création ainsi qu'au capital de la future banque. Les Nigériens s'engagent à construire un espace de concertation OP-IMF-État et à travailler à la réduction des taux d'intérêt.

Au Burkina, certaines organisations paysannes ont engagé des réflexions sur l'exploitation familiale. L'aboutissement visé est d'aider les organisations paysannes à préciser la demande d'appui de l'exploitation familiale et à définir des stratégies de négociations avec les autres acteurs (administration, IMF, bailleurs de fonds).

Pour changer la vie des ruraux, l'engagement d'autres acteurs est souhaité : parlons ensemble !

Propositions

◆ Redéfinition d'une politique agricole impliquant les acteurs du monde rural et les accompagnant dans la mise en pratique de leur vision. Cette nouvelle politique agricole ne doit pas être amenée par des experts étrangers à la région.

◆ Redéfinition des projets de développement

● Nous voulons être associés à la définition des projets de développement qui nous concernent, avec un contrôle *ex post*.

● La domiciliation des fonds de ces projets doit se faire exclusivement dans les institutions financières qui travaillent avec le monde rural.

● De même que les partenaires de développement ont su nous « conseiller » des « best practices » en microfinance, nous souhaitons qu'eux-mêmes veuillent bien se donner des « best practices » en matière de projets de développement. Nous verrions positivement :

- qu'il soit fixé un seuil minimal de 80 % de l'enveloppe des projets qui aillent effectivement aux ruraux ;

- qu'il y ait sur les projets en cours et à venir une grande clarté quant à la ventilation des dépenses budgétisées ou réalisées.

● L'application des mesures ci-dessus permettrait d'alimenter des fonds d'investissements, de garantie et de prévention des risques. Nous voulons être associés à la définition et à la gestion de ces instruments financiers.

◆ À l'instar des pays occidentaux, notre agriculture ne peut se développer sans une certaine protection vis-à-vis des importations en provenance de l'extérieur de la sous-région. Cette stratégie contribuera ainsi à assurer la souveraineté alimentaire de nos pays et de la sous-région. En outre :

- nous voulons être associés à la définition des besoins et aux mécanismes de l'aide alimentaire afin de donner priorité effective à la production locale puis sous-régionale. L'aide en provenance de l'extérieur doit être au service de cette production ;

- les importations de céréales devraient être taxées de manière à rendre les productions nationales concurrentielles. L'alternative pourrait être d'imposer aux importateurs d'écouler une partie de la production nationale.

◆ Nous proposons que l'exploitation familiale puisse être dotée rapidement d'un statut juridique et puisse bénéficier de l'exonération ►

➤ fiscale pour une période de 15 ans, afin qu'elle puisse se capitaliser.

◆ Afin de permettre les investissements dans les exploitations familiales :

- il est nécessaire et urgent de clarifier la législation foncière ;

- il est indispensable d'affecter des ressources à long terme aux institutions financières afin de permettre des crédits d'investissements ; les ressources affectées devront être connues des ruraux.

◆ L'État, appuyé par les partenaires de développement, doit donner une priorité à l'aménagement de superficies irrigables et au désenclavement des zones de production éloignées. Cet appui doit être accompagné de subven-

tions pour les gros équipements (motopompes, systèmes d'irrigation ...).

◆ Nous avons pris acte que les documents stratégiques de réduction de la pauvreté prévoient des investissements en milieu rural pour la santé et l'éducation. Nous recommandons vivement que ces investissements soient réalisés avec l'avis des communautés rurales concernées, et que la méthodologie d'approche soit définie avec les acteurs organisés du milieu rural.

◆ En outre, il est indispensable que des subventions soient accordées aux petites exploitations familiales pour leur permettre un seuil de viabilité économique.

◆ Une priorité absolue doit être donnée à la formation des ruraux. Nous voulons nous

engager dans la définition et la mise en œuvre de ces politiques.

Sécuriser les ruraux, c'est sécuriser la ville, c'est assurer la stabilité politique dans la sous-région, et sécuriser le pays. C'est aussi sécuriser le monde.

À Ouagadougou, le 31 janvier 2003.

Propos des participants de l'atelier recueillis et synthétisés par SOS Faim Luxembourg